

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE  
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Bureau du Comité du patrimoine mondial

Treizième session

(Salle VI - Siège de l'Unesco, 27-30 juin 1989)

**ADDENDUM 1 - POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE: Demandes de l'assistance internationale**

**B. Formation**

**3. SENEGAL/ETATS PARTIES FRANCOPHONES.**

**Antécédents :** La formation des spécialistes des pays francophones africains est normalement assurée par l'Ecole de Faune de Garoua (Cameroun). Des séminaires de formation ont été organisés dans le passé par le Zaïre. Il s'agit ici de la première demande soumise par le Sénégal pour tenir un séminaire de formation au Sénégal.

**Description du Projet :** Le Département des Parcs nationaux et le Ministre de la Protection de la Nature au Sénégal ont soumis une proposition d'organiser un "Séminaire Régional sur les Zones Protégées en Afrique" pour les Etats parties francophones africains du 30 octobre au 17 novembre 1989, à Dakar et à Saint Louis (Sénégal). Les cours et les présentations ainsi que les travaux sur le terrain seront incorporés au programme de formation. Les participants/étudiants en provenance de 14 Etats parties seraient invités à assister à ce séminaire.

**Somme demandée:** Un montant total de \$31,548 est demandée pour couvrir les coûts des voyages internationaux pour 14 étudiants et 5 encadreurs (\$9,304), les allocations de séjour et le per diem des étudiants et des encadreurs pour 3 nuits à Dakar et 19 nuits à Saint Louis (\$17,744), les coûts d'organisation logistique (\$2,100), la préparation des comptes-rendus (\$1,000), les honoraires et divers coûts (\$1,000). L'organisation et la tenue de l'atelier seront coordonnées par le Bureau régional de l'Unesco à Dakar. Une contribution, dont le montant n'est pas encore déterminé servira à couvrir les coûts d'organisation sur place et les coûts des voyages et des cours de formation sur le terrain.

**Action par le Bureau:** Le Bureau est invité à approuver un montant de \$30,000 pour la tenue de cet séminaire de formation.